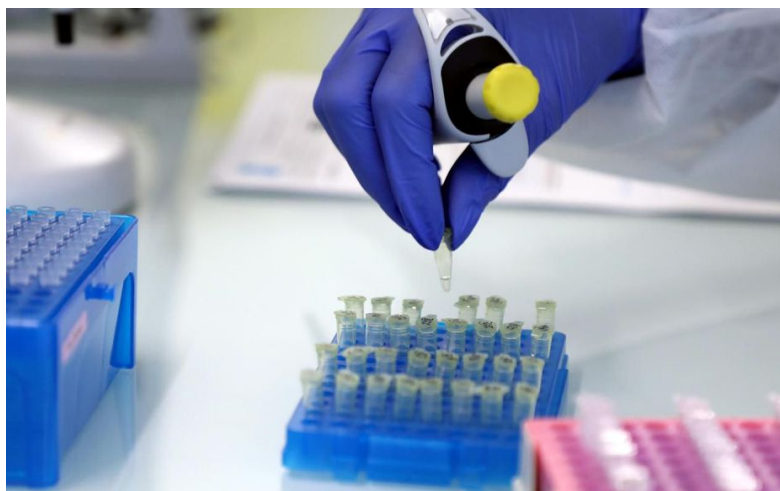




Variants sud-africain et brésilien : les règles d'isolement et de fermeture des classes durcies



L'isolement des personnes contaminées par un variant sud-africain ou brésilien passera de sept à dix jours. LP/ Jean-Baptiste Quentin

C'est une « note » urgente de la Direction générale de la Santé envoyée ce dimanche à tous les professionnels de santé de France. Dans ces quatre pages, signées par le directeur général Jérôme Salomon, l'autorité s'inquiète de la propagation des variants. Si on sait que le britannique est désormais responsable de 14 % des nouvelles contaminations dans l'Hexagone, on manque encore de données sur la circulation du sud-africain. Quant au brésilien, responsable d'une flambée épidémique sans précédent dans la ville de Manaus, quatre cas ont été détectés dans le Var, en région Rhône-Alpes et à la Réunion, comme l'a annoncé le ministre de la Santé, Olivier Véran, le 3 février.

Et c'est bien ces deux derniers qui amènent les autorités à renforcer le dépistage, le tracing et l'isolement. « Leur circulation est aujourd'hui minoritaire mais présente un risque d'échappement immunitaire et vaccinal », est-il précisé, en préambule de la note, autrement dit non seulement des cas de réinfections ne sont pas exclus mais ces mutations pourraient affaiblir l'efficacité du vaccin. Dès lors, l'Hexagone se prépare. Un test de sortie d'isolement devra être réalisé

D'abord, tout test antigénique ou PCR positif doit désormais « obligatoirement » faire l'objet d'un second prélèvement, « un PCR de criblage », réalisé dans un délai de 36 heures maximum afin de déterminer s'il s'agit d'une contamination par un variant. Si c'est le cas, le laboratoire a ensuite la responsabilité d'en informer le patient.

De plus, les personnes infectées par le sud-africain ou le brésilien et leurs cas contacts à risque, testés immédiatement, doivent désormais s'isoler 10 jours et non 7 comme c'était le cas jusqu'à aujourd'hui. Durant cette quarantaine, des visites d'infirmières libérales sont proposées à leur domicile. Et ceux qui ne pourraient pas se mettre à l'abri se verront proposer une solution d'hébergement. Autre nouveauté, « du fait de la contagiosité accrue de ces deux variants, un test de sortie d'isolement doit être systématiquement réalisé pour les personnes qui en sont porteuses », précise la note. Si le patient est toujours positif, l'isolement est alors renouvelé sept jours de plus.



Enfin, à l'école, le protocole sanitaire évolue, devenant bien plus contraignant. Désormais une classe est automatiquement fermée si un enfant est contaminé par le variant sud-africain ou brésilien. Tous, élèves comme professeurs, doivent être testés. Mais la mesure ne s'arrête pas là. Une classe devra également fermer si un écolier est cas contact d'un parent ou d'un membre de sa fratrie infecté par l'un des deux variants. Une décision qui alourdit considérablement les contraintes dans les établissements scolaires.

